MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Questions – Réponses pour candidats

Référence consultation : **MF_2026_TMA_RCrues**

Objet de la consultation : Assurer le maintien en condition opérationnelle (maintenance corrective et adaptative) et les évolutions de la plateforme nationale des repères de crues qui constitue la base nationale de référence pour le recensement des repères et laisses d'inondation.

Date et heure limite de remise des plis : 06/01/2027 15:00

Date	Document/ Chapitre	Question d'un candidat	Réponse du service central Vigicrues
12/11/2026		**1. Prix de l'ANA INI** Le cadre de prix (BPU et DPGF) ne comporte pas de ligne pour l'analyse des évolutions initiales (ANA ini), notée 5 % au critère prix (RC 4.2) et demandée au CCTP 4.5.2. Où porter ce prix forfaitaire ? Une ligne ajoutée à la DPGF, sans modifier les lignes existantes, est-elle acceptée ?	Les annexes financières ont été modifiées. Le montant de l'ANA ini1 est à indiquer dans le DPGF.
12/11/2026		**2. Prix TRANSF** La réversibilité / transférabilité figure à la fois au BPU et à la DPGF. Faut-il porter le même montant dans les deux cadres, et lequel est retenu pour la notation?	Les annexes financières ont été modifiées. Le montant de la réversibilité ou de la transférabilité (TRANSF) est à indiquer uniquement dans le DPGF.
12/11/2026		**3. Plage de support** La plage d'accès au support du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h (CCTP 4.4.1), s'entend-elle en heure de Paris ?	Oui, la plage d'accès au support du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h (CCTP 4.4.1), s'entend en heure légale française (Paris).
12/11/2026		**4. Moyenne des prix journaliers** Pour le sous-critère « prix moyen journalier » (RC 4.2), la moyenne pondérée (occasionnels 1/4, courants 3/4) est-elle calculée sur les profils MCO et ME réunis, ou par famille (MCO, ME) puis moyennée ?	Le prix moyen journalier est calculé pour chacune des deux familles (MCO et ME), en appliquant la pondération prévue entre les prix des profils occasionnels (1/4) et courants (3/4), puis la moyenne des deux prix moyens journaliers ainsi obtenus est retenue.

12/11/2026	**5. Déplacements** Les éventuels déplacements « pour l'installation des évolutions et des corrections dans les locaux du service central Vigicrues » sont exclus des prix (CCAP 14.1). Sur quelle base sont-ils commandés et réglés ?	Les tarifs des déplacements sont à indiquer sur le Bordereau de prix _ Rubrique Accompagnement
12/11/2026	**6. Clause d'insertion** Le délai de prise de contact avec le facilitateur après notification est-il de 2 semaines (AE, rubrique E-6) ou de 4 semaines (RC 2.5, CCAP 4.5) ?	Le délai de prise de contact avec le facilitateur est de 2 semaines. La mention a été modifiée ou ajoutée au RC et au CCAP